

**RapidFire SAT Plate, Part Number G9203-60002****SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

<b>Nom du produit</b>	: RapidFire SAT Plate, Part Number G9203-60002
<b>N° d'article (Kit)</b>	: G9203-60002
<b>N° d'article</b>	: Sample 1 Non disponible. Sample 2 Non disponible. Sample 3 Non disponible. Sample 4 Non disponible.

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées	
Chimie analytique.	
Sample 1	1.75 ml
Sample 2	1.75 ml
Sample 3	1.75 ml
Sample 4	1.75 ml

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Agilent Technologies Manufacturing GmbH & Co. KG  
 Hewlett-Packard-Str. 8  
 76337 Waldbronn  
 Allemagne  
 0800 603 1000

**Adresse email de la personne responsable pour cette FDS** : pdl-msds\_author@agilent.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)** : CHEMTREC®: +(33)-975181407

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

<b>Définition du produit</b>	: Sample 1 Mélange Sample 2 Mélange Sample 3 Mélange Sample 4 Mélange
------------------------------	--

**Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]****Sample 1**

H225 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2  
 H302 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4  
 H312 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4  
 H332 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4  
 H319 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2

**Sample 2**

H225 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2  
 H302 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4  
 H312 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4  
 H332 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4  
 H319 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2

**SECTION 2: Identification des dangers****Sample 3**

H225	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
H302	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
H312	TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4
H332	TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4
H319	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2

**Sample 4**

H225	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
H302	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
H312	TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4
H332	TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4
H319	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2

**Classification selon la directive 1999/45/CE [DPD]**

Sample 1	Le produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.
Sample 2	Le produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.
Sample 3	Le produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.
Sample 4	Le produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

<b>Classification</b>	: Sample 1	F; R11 Xn; R20/21/22 Xi; R36
	Sample 2	F; R11 Xn; R20/21/22 Xi; R36
	Sample 3	F; R11 Xn; R20/21/22 Xi; R36
	Sample 4	F; R11 Xn; R20/21/22 Xi; R36

<b>Dangers physiques ou chimiques</b>	: Sample 1	Facilement inflammable.
	Sample 2	Facilement inflammable.
	Sample 3	Facilement inflammable.
	Sample 4	Facilement inflammable.

<b>Dangers pour la santé humaine</b>	: Sample 1	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Irritant pour les yeux.
	Sample 2	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Irritant pour les yeux.
	Sample 3	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Irritant pour les yeux.
	Sample 4	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Irritant pour les yeux.

<b>Dangers pour l'environnement</b>	: Sample 1	Non applicable.
	Sample 2	Non applicable.
	Sample 3	Non applicable.
	Sample 4	Non applicable.

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R et mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Pictogrammes de danger :**



**SECTION 2: Identification des dangers**

<b>Mention d'avertissement</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Danger Danger Danger Danger
<b>Mentions de danger</b>	: Sample 1  Sample 2  Sample 3  Sample 4	<p><b>GHS02</b> - Liquide et vapeurs très inflammables.</p> <p><b>GHS07</b> - Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation. Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p><b>GHS02</b> - Liquide et vapeurs très inflammables.</p> <p><b>GHS07</b> - Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation. Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p><b>GHS02</b> - Liquide et vapeurs très inflammables.</p> <p><b>GHS07</b> - Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation. Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p><b>GHS02</b> - Liquide et vapeurs très inflammables.</p> <p><b>GHS07</b> - Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation. Provoque une sévère irritation des yeux.</p>
 <b><u>Conseils de prudence</u></b>		
<b>Prévention</b>	: Sample 1  Sample 2  Sample 3  Sample 4	<p>P280 - Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. Porter des vêtements de protection.</p> <p>P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P241 - Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et de manutention antidéflagrant.</p> <p>P280 - Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. Porter des vêtements de protection.</p> <p>P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P241 - Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et de manutention antidéflagrant.</p> <p>P280 - Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. Porter des vêtements de protection.</p> <p>P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P241 - Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et de manutention antidéflagrant.</p> <p>P280 - Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. Porter des vêtements de protection.</p> <p>P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p>

**SECTION 2: Identification des dangers**

<b>Intervention</b>	: Sample 1	P241 - Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et de manutention antidéflagrant. P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
	Sample 2	P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
	Sample 3	P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
	Sample 4	P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
<b>Stockage</b>	: Sample 1	P235 - Tenir au frais.
	Sample 2	P235 - Tenir au frais.
	Sample 3	P235 - Tenir au frais.
	Sample 4	P235 - Tenir au frais.
<b>Élimination</b>	: Sample 1	P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
	Sample 2	P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
	Sample 3	P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
	Sample 4	P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
<b>Ingrédients dangereux</b>	: <b>Sample 1</b> Acétonitrile	
	<b>Sample 2</b> Acétonitrile	
	<b>Sample 3</b> Acétonitrile	
	<b>Sample 4</b> Acétonitrile	
<b>Éléments d'étiquetage supplémentaires</b>	: Sample 1	Non applicable.
	Sample 2	Non applicable.
	Sample 3	Non applicable.
	Sample 4	Non applicable.

**SECTION 2: Identification des dangers**

Annexe XVII - : Non applicable.

**Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux**

**Exigences d'emballages spéciaux**

**Avertissement tactile de danger** : Sample 1 Non applicable.  
 Sample 2 Non applicable.  
 Sample 3 Non applicable.  
 Sample 4 Non applicable.

**2.3 Autres dangers**

**Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification** : Sample 1 Aucun connu.  
 Sample 2 Aucun connu.  
 Sample 3 Aucun connu.  
 Sample 4 Aucun connu.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges** : Sample 1 Mélange  
 Sample 2 Mélange  
 Sample 3 Mélange  
 Sample 4 Mélange

Nom du produit/ composant	Identifiants	%	Classification		Type
			67/548/CEE	Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
<b>Sample 1</b> Acétonitrile	CE: 200-835-2 CAS: 75-05-8 Index: 608-001-00-3	≥90	F; R11 Xn; R20/21/22 Xi; R36	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319	[1] [2]
<b>Sample 2</b> Acétonitrile	CE: 200-835-2 CAS: 75-05-8 Index: 608-001-00-3	≥90	F; R11 Xn; R20/21/22 Xi; R36	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319	[1] [2]
<b>Sample 3</b> Acétonitrile	CE: 200-835-2 CAS: 75-05-8 Index: 608-001-00-3	≥90	F; R11 Xn; R20/21/22 Xi; R36	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319	[1] [2]
<b>Sample 4</b> Acétonitrile	CE: 200-835-2 CAS: 75-05-8 Index: 608-001-00-3	≥90	F; R11 Xn; R20/21/22 Xi; R36	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319	[1] [2]

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

			<b>Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus.</b>	<b>Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.</b>	
--	--	--	--	---	--

Type

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

[3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

[4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

[5] Substance de degré de préoccupation équivalent

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

**Contact avec les yeux** : Sample 1

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Sample 2

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Sample 3

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Sample 4

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

**Inhalation** : Sample 1

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer la bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

Sample 2

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le

**SECTION 4: Premiers secours**

Sample 3

personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

Sample 4

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

**Contact avec la peau** : Sample 1

Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Sample 2

Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les

**SECTION 4: Premiers secours**

		<p>vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.</p>
	Sample 3	<p>Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.</p>
	Sample 4	<p>Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.</p>
<b>Ingestion</b>	: Sample 1	<p>Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.</p>
	Sample 2	<p>Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.</p>
	Sample 3	<p>Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et</p>



**SECTION 4: Premiers secours**

la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Sample 4

Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

**Protection des sauveteurs**

: Sample 1

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Sample 2

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Sample 3

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Sample 4

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le

**SECTION 4: Premiers secours**

sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Inhalation</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Nocif par inhalation. Nocif par inhalation. Nocif par inhalation. Nocif par inhalation.
<b>Contact avec la peau</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Nocif par contact cutané. Nocif par contact cutané. Nocif par contact cutané. Nocif par contact cutané.
<b>Ingestion</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Nocif en cas d'ingestion. Nocif en cas d'ingestion. Nocif en cas d'ingestion. Nocif en cas d'ingestion.

Signes/symptômes de surexposition

<b>Contact avec les yeux</b>	: Sample 1  Sample 2  Sample 3  Sample 4	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
<b>Inhalation</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**SECTION 4: Premiers secours**

<b>Note au médecin traitant</b>	: Sample 1	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
	Sample 2	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
	Sample 3	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
	Sample 4	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
<b>Traitements spécifiques</b>	: Sample 1	Pas de traitement particulier.
	Sample 2	Pas de traitement particulier.
	Sample 3	Pas de traitement particulier.
	Sample 4	Pas de traitement particulier.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	: Sample 1	Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO <sub>2</sub> , de l'eau pulvérisée ou de la mousse.
	Sample 2	Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO <sub>2</sub> , de l'eau pulvérisée ou de la mousse.
	Sample 3	Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO <sub>2</sub> , de l'eau pulvérisée ou de la mousse.
	Sample 4	Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO <sub>2</sub> , de l'eau pulvérisée ou de la mousse.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	: Sample 1	Ne pas utiliser de jet d'eau.
	Sample 2	Ne pas utiliser de jet d'eau.
	Sample 3	Ne pas utiliser de jet d'eau.
	Sample 4	Ne pas utiliser de jet d'eau.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Dangers dus à la substance ou au mélange</b>	: Sample 1	Liquide et vapeurs très inflammables. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
	Sample 2	Liquide et vapeurs très inflammables. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
	Sample 3	Liquide et vapeurs très inflammables. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
	Sample 4	Liquide et vapeurs très inflammables. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

<b>Produits de combustion dangereux</b>	: Sample 1	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote cyanures cyanures
	Sample 2	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote cyanures cyanures
	Sample 3	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote cyanures cyanures
	Sample 4	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote cyanures cyanures

**5.3 Conseils aux pompiers**

<b>Précautions spéciales pour les pompiers</b>	: Sample 1	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
	Sample 2	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
	Sample 3	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
	Sample 4	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie</b>	: Sample 1	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
	Sample 2	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
	Sample 3	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
	Sample 4	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Pour les non-secouristes</b>	: Sample 1	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
	Sample 2	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
	Sample 3	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

	Sample 4	Porter un équipement de protection individuelle adapté. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
<b>Pour les secouristes</b>	: Sample 1	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
	Sample 2	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
	Sample 3	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
	Sample 4	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
<b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</b>	: Sample 1	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	Sample 2	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	Sample 3	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	Sample 4	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
<b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>		
<b>Méthodes de nettoyage</b>	: Sample 1	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

Sample 2	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
Sample 3	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
Sample 4	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

**6.4 Référence à d'autres sections** : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.  
 Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.  
 Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

<b>Mesures de protection</b>	: Sample 1	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
	Sample 2	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos

**SECTION 7: Manipulation et stockage**

		<p>lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.</p>
Sample 3		<p>Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.</p>
Sample 4		<p>Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.</p>
<b>Conseils sur l'hygiène professionnelle en général</b>	: Sample 1	<p>Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.</p>
	Sample 2	<p>Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.</p>
	Sample 3	<p>Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où</p>



**SECTION 7: Manipulation et stockage**

		ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.
	Sample 4	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.
<b>7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	: Sample 1	Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
	Sample 2	Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
	Sample 3	Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
	Sample 4	Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

**Directive Seveso - Seuils de déclaration (en tonnes)**

**SECTION 7: Manipulation et stockage**Critères de danger

Catégorie	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	Seuil de rapport de sécurité
<b>Sample 1</b> P5c : Liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 non couverts par les catégories P5a ou P5b C7b: Facilement inflammable (R11)	5000	50000
<b>Sample 2</b> P5c : Liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 non couverts par les catégories P5a ou P5b C7b: Facilement inflammable (R11)	5000	50000
<b>Sample 3</b> P5c : Liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 non couverts par les catégories P5a ou P5b C7b: Facilement inflammable (R11)	5000	50000
<b>Sample 4</b> P5c : Liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 non couverts par les catégories P5a ou P5b C7b: Facilement inflammable (R11)	5000	50000

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

<b>Recommandations</b>	: Sample 1	Applications industrielles, Applications professionnelles.
	Sample 2	Applications industrielles, Applications professionnelles.
	Sample 3	Applications industrielles, Applications professionnelles.
	Sample 4	Applications industrielles, Applications professionnelles.
<b>Solutions spécifiques au secteur industriel</b>	: Sample 1	Non applicable.
	Sample 2	Non applicable.
	Sample 3	Non applicable.
	Sample 4	Non applicable.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
<b>Sample 1</b> Acétonitrile	<b>Ministère du travail (France, 7/2012). Absorbé par la peau.</b> <b>Notes: Code du travail, Art.4412-149 (Valeurs limites réglementaires contraignantes)</b> VME: 40 ppm 8 heures. VME: 70 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.
<b>Sample 2</b> Acétonitrile	<b>Ministère du travail (France, 7/2012). Absorbé par la peau.</b> <b>Notes: Code du travail, Art.4412-149 (Valeurs limites réglementaires contraignantes)</b> VME: 40 ppm 8 heures. VME: 70 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.
<b>Sample 3</b> Acétonitrile	<b>Ministère du travail (France, 7/2012). Absorbé par la peau.</b> <b>Notes: Code du travail, Art.4412-149 (Valeurs limites réglementaires contraignantes)</b> VME: 40 ppm 8 heures. VME: 70 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.
<b>Sample 4</b> Acétonitrile	<b>Ministère du travail (France, 7/2012). Absorbé par la peau.</b> <b>Notes: Code du travail, Art.4412-149 (Valeurs limites réglementaires contraignantes)</b> VME: 40 ppm 8 heures.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**VME: 70 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.**Procédures de surveillance recommandées**

: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

**DNEL/DMEL**

Aucune DNEL disponible.

**PNEC**

Aucune PNEC disponible.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

**Mesures de protection individuelles****Mesures d'hygiène**

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

**Protection des yeux/du visage**

: Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

**Protection de la peau****Protection des mains**

: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.

**Protection corporelle**

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques. Pour plus d'informations sur les exigences et les méthodes d'essais des matières et des modèles, consulter la norme européenne EN 1149.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
- Protection respiratoire** : Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Aspect

<b>État physique</b>	: Sample 1	Liquide.
	Sample 2	Liquide.
	Sample 3	Liquide.
	Sample 4	Liquide.
<b>Couleur</b>	: Sample 1	Non disponible.
	Sample 2	Non disponible.
	Sample 3	Non disponible.
	Sample 4	Non disponible.
<b>Odeur</b>	: Sample 1	Non disponible.
	Sample 2	Non disponible.
	Sample 3	Non disponible.
	Sample 4	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	: Sample 1	Non disponible.
	Sample 2	Non disponible.
	Sample 3	Non disponible.
	Sample 4	Non disponible.
<b>pH</b>	: Sample 1	Non disponible.
	Sample 2	Non disponible.
	Sample 3	Non disponible.
	Sample 4	Non disponible.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	: Sample 1	-46°C
	Sample 2	-46°C
	Sample 3	-46°C
	Sample 4	-46°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	: Sample 1	82°C
	Sample 2	82°C
	Sample 3	82°C
	Sample 4	82°C
<b>Point d'éclair</b>	: Sample 1	Vase clos: 12.8°C
	Sample 2	Vase clos: 12.8°C
	Sample 3	Vase clos: 12.8°C
	Sample 4	Vase clos: 12.8°C
<b>Taux d'évaporation</b>	: Sample 1	Non disponible.
	Sample 2	Non disponible.
	Sample 3	Non disponible.
	Sample 4	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Sample 1	Non applicable.
	Sample 2	Non applicable.
	Sample 3	Non applicable.
	Sample 4	Non applicable.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	: Sample 1	Seuil minimal: 3%
	Sample 2	Seuil maximal: 16%
	Sample 3	Seuil minimal: 3%
	Sample 4	Seuil maximal: 16%
<b>Pression de vapeur</b>	: Sample 1	Seuil minimal: 3%
	Sample 2	Seuil maximal: 16%
	Sample 3	Seuil minimal: 3%
	Sample 4	Seuil maximal: 16%
<b>Densité de vapeur</b>	: Sample 1	Non disponible.
	Sample 2	Non disponible.
	Sample 3	Non disponible.
	Sample 4	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	: Sample 1	Non disponible.
	Sample 2	Non disponible.
	Sample 3	Non disponible.
	Sample 4	Non disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	: Sample 1	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
	Sample 2	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
	Sample 3	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
	Sample 4	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	: Sample 1	Non disponible.
	Sample 2	Non disponible.
	Sample 3	Non disponible.
	Sample 4	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	: Sample 1	Non disponible.
	Sample 2	Non disponible.
	Sample 3	Non disponible.
	Sample 4	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	: Sample 1	Non disponible.
	Sample 2	Non disponible.
	Sample 3	Non disponible.
	Sample 4	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	: Sample 1	Non disponible.
	Sample 2	Non disponible.
	Sample 3	Non disponible.
	Sample 4	Non disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	: Sample 1	Non disponible.
	Sample 2	Non disponible.
	Sample 3	Non disponible.
	Sample 4	Non disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	: Sample 1	Non disponible.
	Sample 2	Non disponible.
	Sample 3	Non disponible.
	Sample 4	Non disponible.

**9.2 Autres informations**

Aucune information additionnelle.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1 Réactivité</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Le produit est stable. Le produit est stable. Le produit est stable. Le produit est stable.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	: Sample 1 Sample 2 Sample 3 Sample 4	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
<b>Sample 1</b> Acétonitrile	CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Orale	Rat Rat	17100 ppm 2460 mg/kg	4 heures -
<b>Sample 2</b> Acétonitrile	CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Orale	Rat Rat	17100 ppm 2460 mg/kg	4 heures -
<b>Sample 3</b> Acétonitrile	CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Orale	Rat Rat	17100 ppm 2460 mg/kg	4 heures -
<b>Sample 4</b> Acétonitrile	CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Orale	Rat Rat	17100 ppm 2460 mg/kg	4 heures -

**Estimations de la toxicité aiguë**

Voie	Valeur ETA
<b>Sample 1</b> Orale Cutané Inhalation (vapeurs)	503 mg/kg 1106.7 mg/kg 11.07 mg/l
<b>Sample 2</b> Orale Cutané Inhalation (vapeurs)	503 mg/kg 1106.7 mg/kg 11.07 mg/l
<b>Sample 3</b> Orale Cutané Inhalation (vapeurs)	503 mg/kg 1106.7 mg/kg 11.07 mg/l
<b>Sample 4</b> Orale Cutané Inhalation (vapeurs)	503.1 mg/kg 1106.8 mg/kg 11.07 mg/l

**Irritation/Corrosion**

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
<b>Sample 1</b> Acétonitrile	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 100 microliters	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
<b>Sample 2</b> Acétonitrile	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 100 microliters	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
<b>Sample 3</b> Acétonitrile	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures	-

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

<b>Sample 4</b> Acétonitrile	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	100 microliters 500 milligrams	-
	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 100 microliters	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	500 milligrams	-

**Sensibilisant****Conclusion/Résumé** : Non disponible.**Toxicité chronique / Cancérogénicité / Mutagénicité / Tératogénicité / Toxicité pour la reproduction**

Non disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Non disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Non disponible.

**Danger par aspiration**

Non disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables** : Sample 1  
Sample 2  
Sample 3  
Sample 4

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

**Effets aigus potentiels sur la santé****Inhalation** : Sample 1  
Sample 2  
Sample 3  
Sample 4

Nocif par inhalation.

Nocif par inhalation.

Nocif par inhalation.

Nocif par inhalation.

**Ingestion** : Sample 1  
Sample 2  
Sample 3  
Sample 4

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif en cas d'ingestion.

**Contact avec la peau** : Sample 1  
Sample 2  
Sample 3  
Sample 4

Nocif par contact cutané.

Nocif par contact cutané.

Nocif par contact cutané.

Nocif par contact cutané.

**Contact avec les yeux** : Sample 1  
Sample 2  
Sample 3  
Sample 4

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques****Inhalation** : Sample 1  
Sample 2  
Sample 3  
Sample 4

Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

**Ingestion** : Sample 1  
Sample 2  
Sample 3  
Sample 4

Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.



**SECTION 11: Informations toxicologiques**

<b>Contact avec la peau</b>	: Sample 1	Aucune donnée spécifique.
	Sample 2	Aucune donnée spécifique.
	Sample 3	Aucune donnée spécifique.
	Sample 4	Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec les yeux</b>	: Sample 1	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	Sample 2	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	Sample 3	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	Sample 4	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Exposition de courte durée**

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

**Exposition prolongée**

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

**Effets chroniques potentiels pour la santé**

<b>Généralités</b>	: Sample 1	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 3	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 4	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Cancérogénicité</b>	: Sample 1	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 3	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 4	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Mutagénicité</b>	: Sample 1	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 3	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 4	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Tératogénicité</b>	: Sample 1	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 3	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 4	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur le développement</b>	: Sample 1	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 2	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 3	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Sample 4	Aucun effet important ou danger critique connu.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**Effets sur la fertilité** : Sample 1 : Aucun effet important ou danger critique connu.  
 Sample 2 : Aucun effet important ou danger critique connu.  
 Sample 3 : Aucun effet important ou danger critique connu.  
 Sample 4 : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Toxicocinétique**

**Absorption** : Sample 1 : Non disponible.  
 Sample 2 : Non disponible.  
 Sample 3 : Non disponible.  
 Sample 4 : Non disponible.

**Distribution** : Sample 1 : Non disponible.  
 Sample 2 : Non disponible.  
 Sample 3 : Non disponible.  
 Sample 4 : Non disponible.

**Métabolisme** : Sample 1 : Non disponible.  
 Sample 2 : Non disponible.  
 Sample 3 : Non disponible.  
 Sample 4 : Non disponible.

**Élimination** : Sample 1 : Non disponible.  
 Sample 2 : Non disponible.  
 Sample 3 : Non disponible.  
 Sample 4 : Non disponible.

**Autres informations** : Non disponible.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
<b>Sample 1</b> Acétonitrile	Aiguë CI50 3685000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 3600000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
<b>Sample 2</b> Acétonitrile	Aiguë CI50 3685000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 3600000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
<b>Sample 3</b> Acétonitrile	Aiguë CI50 3685000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 3600000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
<b>Sample 4</b> Acétonitrile	Aiguë CI50 3685000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 3600000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures

**SECTION 12: Informations écologiques**

	Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau douce Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas Plantes aquatiques - Lemna minor Daphnie - Daphnia magna	96 heures 96 heures 21 jours
--	--	--	------------------------------------

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Nom du produit/ composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
<b>Sample 1</b> Acétonitrile	-	-	Facilement
<b>Sample 2</b> Acétonitrile	-	-	Facilement
<b>Sample 3</b> Acétonitrile	-	-	Facilement
<b>Sample 4</b> Acétonitrile	-	-	Facilement

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Nom du produit/ composant	LogP <sub>ow</sub>	FBC	Potentiel
<b>Sample 1</b> Acétonitrile	-0.34	-	faible
<b>Sample 2</b> Acétonitrile	-0.34	-	faible
<b>Sample 3</b> Acétonitrile	-0.34	-	faible
<b>Sample 4</b> Acétonitrile	-0.34	-	faible

**12.4 Mobilité dans le sol**

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Mobilité** : Non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**PBT** : Non applicable.

**vPvB** : Non applicable.

**12.6 Autres effets néfastes** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**Produit

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.




**Déchets Dangereux** : Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

**Emballage**

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

**Précautions particulières** : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les contenants vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

	ADR/RID	IMDG	IATA
<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN1648	UN1648	UN1648
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	ACETONITRILE solution	ACETONITRILE solution	Acetonitrile solution
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	3 	3 	3 
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II	II	II
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non.	No.	No.
<b>Autres informations</b>	<b><u>Numéro d'identification du danger</u></b> 33  <b><u>Quantité limitée</u></b> 1 L  <b><u>Code tunnel</u></b> (D/E)	<b><u>Emergency schedules (EmS)</u></b> F-E, S-D	<b><u>Passenger and Cargo Aircraft</u></b> Quantity limitation: 5 L Packaging instructions: 353 <b><u>Cargo Aircraft Only</u></b> Quantity limitation: 60 L Packaging instructions: 364 <b><u>Limited Quantities - Passenger Aircraft</u></b> Quantity limitation: 1 L Packaging instructions: Y341

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

**14.7 Transport en vrac** : Non disponible.  
conformément à l'annexe  
II de la convention Marpol  
73/78 et au recueil IBC

## SECTION 15: Informations réglementaires

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

### Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

#### Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

##### Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

##### Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

**Annexe XVII -** : Non applicable.

**Restrictions applicables  
à la fabrication, à la mise  
sur le marché et à  
l'utilisation de certaines  
substances et  
préparations  
dangereuses et de  
certains articles  
dangereux**

### Autres Réglementations UE

**Inventaire d'Europe** : Indéterminé.

**Liste de la Directive IPPC  
(Prévention et Réduction  
Intégrées de la Pollution)  
- Air** : Référéncé

**Liste de la Directive IPPC  
(Prévention et Réduction  
Intégrées de la Pollution)  
- Eau** : Référéncé

### Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

### Critères de danger

Catégorie
<b>Sample 1</b> P5c : Liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 non couverts par les catégories P5a ou P5b C7b: Facilement inflammable (R11)
<b>Sample 2</b> P5c : Liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 non couverts par les catégories P5a ou P5b C7b: Facilement inflammable (R11)
<b>Sample 3</b> P5c : Liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 non couverts par les catégories P5a ou P5b C7b: Facilement inflammable (R11)
<b>Sample 4</b> P5c : Liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 non couverts par les catégories P5a ou P5b C7b: Facilement inflammable (R11)

### Réglementations nationales

**SECTION 15: Informations réglementaires**

<b>Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7</b>	: <b>Sample 1</b> acétonitrile	RG 84
	<b>Sample 2</b> acétonitrile	RG 84
	<b>Sample 3</b> acétonitrile	RG 84
	<b>Sample 4</b> acétonitrile	RG 84
<b>Surveillance médicale renforcée</b>	: Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné	

**Réglementations Internationales****Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques**

Non inscrit.

**Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)**

Non inscrit.

**Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants**

Non inscrit.

**Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)**

Non inscrit.

**Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds**

Non inscrit.

**Listes internationales****Inventaire national**

<b>Australie</b>	: Indéterminé.
<b>Canada</b>	: Indéterminé.
<b>Chine</b>	: Indéterminé.
<b>Japon</b>	: Indéterminé.
<b>Malaisie</b>	: Indéterminé.
<b>Nouvelle-Zélande</b>	: Indéterminé.
<b>Philippines</b>	: Indéterminé.
<b>République de Corée</b>	: Indéterminé.
<b>Taïwan</b>	: Indéterminé.
<b>États-Unis</b>	: Indéterminé.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

**SECTION 16: Autres informations**

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

**Abréviations et acronymes** : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
 CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges  
 DNEL = Dose dérivée sans effet  
 Mention EUH = mention de danger spécifique CLP  
 CPSE = concentration prédite sans effet  
 RRN = Numéro d'enregistrement REACH

**Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]**

**SECTION 16: Autres informations**

Classification	Justification
<b>Sample 1</b> Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319	D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul
<b>Sample 2</b> Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319	D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul
<b>Sample 3</b> Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319	D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul
<b>Sample 4</b> Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319	D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

**Texte intégral des mentions H abrégées****: Sample 1**

H225  
 H302 (oral)  
 H312 (dermal)  
 H319  
 H332 (inhalation)

Liquide et vapeurs très inflammables.  
 Nocif en cas d'ingestion.  
 Nocif par contact cutané.  
 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 Nocif par inhalation.

**Sample 2**

H225  
 H302 (oral)  
 H312 (dermal)  
 H319  
 H332 (inhalation)

Liquide et vapeurs très inflammables.  
 Nocif en cas d'ingestion.  
 Nocif par contact cutané.  
 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 Nocif par inhalation.

**Sample 3**

H225  
 H302 (oral)  
 H312 (dermal)  
 H319  
 H332 (inhalation)

Liquide et vapeurs très inflammables.  
 Nocif en cas d'ingestion.  
 Nocif par contact cutané.  
 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 Nocif par inhalation.

**Sample 4**

H225  
 H302 (oral)  
 H312 (dermal)  
 H319  
 H332 (inhalation)

Liquide et vapeurs très inflammables.  
 Nocif en cas d'ingestion.  
 Nocif par contact cutané.  
 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 Nocif par inhalation.

**Texte intégral des classifications [CLP/SGH]****: Sample 1**

Acute Tox. 4, H302  
 Acute Tox. 4, H312  
 Acute Tox. 4, H332  
 Eye Irrit. 2, H319

TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4  
 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4  
 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4  
 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE -  
 Catégorie 2  
 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2

Flam. Liq. 2, H225

**SECTION 16: Autres informations****Sample 2**

Acute Tox. 4, H302  
 Acute Tox. 4, H312  
 Acute Tox. 4, H332  
 Eye Irrit. 2, H319

TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4  
 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4  
 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4  
 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE -  
 Catégorie 2  
 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2

Flam. Liq. 2, H225

**Sample 3**

Acute Tox. 4, H302  
 Acute Tox. 4, H312  
 Acute Tox. 4, H332  
 Eye Irrit. 2, H319

TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4  
 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4  
 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4  
 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE -  
 Catégorie 2  
 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2

Flam. Liq. 2, H225

**Sample 4**

Acute Tox. 4, H302  
 Acute Tox. 4, H312  
 Acute Tox. 4, H332  
 Eye Irrit. 2, H319

TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4  
 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4  
 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4  
 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE -  
 Catégorie 2  
 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2

Flam. Liq. 2, H225

**Texte intégral des phrases R abrégées**

- : Sample 1  
 R11- Facilement inflammable.  
 R20/21/22- Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
 R36- Irritant pour les yeux.
- Sample 2  
 R11- Facilement inflammable.  
 R20/21/22- Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
 R36- Irritant pour les yeux.
- Sample 3  
 R11- Facilement inflammable.  
 R20/21/22- Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
 R36- Irritant pour les yeux.
- Sample 4  
 R11- Facilement inflammable.  
 R20/21/22- Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
 R36- Irritant pour les yeux.

**Texte intégral des classifications [DSD/DPD]**

- : Sample 1  
 F - Facilement inflammable  
 Xn - Nocif  
 Xi - Irritant
- Sample 2  
 F - Facilement inflammable  
 Xn - Nocif  
 Xi - Irritant
- Sample 3  
 F - Facilement inflammable  
 Xn - Nocif  
 Xi - Irritant
- Sample 4  
 F - Facilement inflammable  
 Xn - Nocif  
 Xi - Irritant

**Date d'édition/ Date de révision** : 03/12/2015

**Date de la précédente édition** : Aucune validation antérieure.

**Version** : 2

**Avis au lecteur**

**Exclusion de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.